

Peinture pour piscine

Peinture résistante à l'eau, pour immersion permanente,
à base de caoutchouc chloré

Pour l'extérieur



Informations sur le produit

Champ d'application	La peinture pour piscine Hornbach est un revêtement synthétique solvanté, à base de caoutchouc chloré permettant de réaliser un revêtement résistant à l'eau dans les piscines ainsi que dans les bassins décoratifs ou à poissons en béton.
Propriétés	▪ A base de solvants ▪ Protection durable sous l'eau ▪ Résistante à l'eau chlorée et ozonée, ainsi qu'aux produits nettoyants classiques pour piscines ▪ Haut pouvoir couvrant ▪ Ne décolore pas
Couleur	Vert d'eau, bleu mer
Degré de brillance	Satiné
Densité	Env. 1,04 g/cm ³
Type de liant	A base de caoutchouc chloré
Composants	Conforme à la directive VdL relative aux peintures pour le bâtiment : Caoutchouc chloré, pigments aromatiques et organiques, plastifiants, aromates, éther, éther de glycol, additifs
Conditionnement	750 ml, 2,0 l

Mise en œuvre

Préparation du support	Le support doit être sec, propre, portant, exempt de graisse, d'impuretés et de substances altérant l'adhérence telles que les algues, la mousse, les résines, les cires, les huiles, etc. Laisser prendre les surfaces en béton neuves pendant au moins 5 semaines. S'il s'agit d'un bassin neuf, appliquer des produits isolants classiques sur les parois au niveau de la terre depuis l'extérieur. S'il s'agit d'anciennes peintures, effectuer des essais d'application.
Anciennes peintures	Éliminer intégralement les peintures qui s'écaillent et se fissurent. Poncer légèrement les anciennes peintures qui adhèrent bien. Vérifier que l'ancienne peinture peut être recouverte et qu'elle est compatible avec la nouvelle peinture. Effectuer éventuellement un test de bande adhésive et un test de peinture. Voir la fiche technique BFS n° 20.
Couche de finition	Bien mélanger avant application. Appliquer la couche de fond en diluant avec max. 10 % de diluant universel nitro. 2. Appliquer la couche non diluée. La peinture pour piscine Hornbach peut être appliquée à la brosse ou au rouleau. Remarque : Ne pas mettre en œuvre en cas de rayons directs du soleil. Remplir le bassin au plus tôt après 10 jours sans pluie. Avant de mettre des plantes ou des poissons, il faut changer intégralement la première eau de remplissage au bout de 24 heures.
Outils recommandés	Vous obtiendrez les meilleurs résultats en utilisant un pinceau plat à poils naturels ou, pour les surfaces relativement grandes, un rouleau à poils ou en mousse à fines pores et résistant aux solvants
Dilution	Diluant universel nitro max. 10 % pour la couche de fond
Teintes intermédiaires	Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles.
Température de mise en œuvre	Au moins +5 °C pour le support et l'environnement pendant la mise en œuvre et le séchage.
Durée de séchage	A 20 °C et max. 60 % d'humidité relative de l'air Sec en surface au bout d'une 1 heure env. Recouvrable au bout de 12 heures env. Si la température est inférieure ou l'humidité de l'air supérieure, les durées indiquées peuvent être plus longues.
Consommation	Env. 100 ml/m ² par couche sur supports lisses, légèrement absorbants. Consommation supérieure sur supports rugueux. Déterminer la consommation exacte en procédant à un essai.
Nettoyage des outils	Nettoyer les outils avec un diluant universel nitro aussitôt après utilisation.

Remarques

Conseils de sécurité

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer la poussière de ponçage ni le brouillard de pulvérisation. Porter un masque respiratoire adapté si nécessaire. Pendant et après le travail, veiller à assurer une bonne ventilation. En cas de contact avec les yeux et la peau, rincer minutieusement et immédiatement avec de l'eau. Ne pas déverser dans l'égout, ni dans les cours d'eau, ni dans la terre. Marquage évent. de la fiche technique de sécurité bien visible. Fiche de sécurité disponible sur demande.

Stockage

Conserver dans son emballage toujours hermétiquement fermé. Ranger au frais, au sec et à l'abri du gel.

Elimination du produit lorsqu'il est usagé

Ne déposer pour le recyclage que des emballages exempts de résidus. Les résidus de peinture séchés peuvent être jetés dans les ordures ménagères. Les emballages comportant des résidus liquides doivent être déposés dans un point de collecte de vieilles peintures. Code de déchet AVV n° 080111.

Ces informations techniques ont été établies sur la base des toutes dernières avancées techniques et de notre expérience en matière de technique d'application. Toutefois, du fait de la multitude des supports et des conditions d'applications possibles, le client/l'utilisateur n'est nullement dégagé de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité et dans les règles de l'art, que nos produits sont adaptés à l'application envisagée et dans les conditions envisagées. Aucune obligation juridique ne peut découler des indications ci-dessus. Le présent document imprimé perd sa validité dès l'édition d'une nouvelle version. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner au 0800/ 63333782 (appel gratuit).

**Meffert AG**
Farbwerke**Meffert AG Farbwerke**

Sandweg 15 · 55543 Bad Kreuznach

Téléphone 06 71 / 8 70-0 • Fax 06 71 / 8 70-397

Technique d'application 06 71 / 8 70-326/327/329

Email : anwendungstechnik@meffert.com